

**Acquéreur :** N° d'article:12/24/P  
**Prix de vente :** **Dossier N° :** 2540MOB2030SO03  
**Prix de retrait 1 :** **Adhérent :** MAIRIE DE SAINT GERVAIS  
**Prix de retrait 2 :** Non assujetti à la TVA

**Lot suivi pour la Coopérative la Forêt Privée Lozérienne et Gardoise par :** Sarah RAYDON  
 Portable : 06.70.64.91.48

**Type de vente :** A l'unité de produit **Offre :** à formuler en €/m<sup>3</sup>

**Type de coupe :** Extraction résineuse

**DESIGNATION PAR CATEGORIE DE DIAMETRE SUR ECORCE A 1m30**

Nbre	Essence	15	20	25	30	35	40	45	50	55	>60	Total (m3)
100	Pin d'Alep	40%	20%	20%	10%	5%	5%					350m3

Tarif de cubage : F\*G\*H

Volume total présumé sur écorce : 350 m<sup>3</sup>

Prélèvement (volume/ha) : 44 m<sup>3</sup>/ha

**DESCRIPTION DU LOT**

Surface : 8 hectares

Pente : Moyenne

Altitude moyenne : 150 m

Exposition : Toutes

Distance de traîne : 400 m

**DESCRIPTION DE L'INTERVENTION**

Nature de l'intervention : Extraction résineuse

Limite marquée à la peinture rouge

Voie de vidange et stockage des bois à voir avec le technicien

**CONDITIONS D'EXPLOITATION**

Délais d'exploitation : 2 ans à partir de la date de confirmation d'achat

Une piste d'accès vers le peuplement devra être ouverte (marquée en noir sur la carte)

L'acheteur devra en tenir compte dans son offre d'achat.

Quelques arbres doivent être conservés en contrebas de la parcelle B1468 dans un rayon de 50 m des habitations afin des e conformer au obligations légales de débroussaillage.

La distance entre les houppiers des arbres conservés devra être de 3 m minimum.

Acompte de 20% des produits présumés au comptant, solde après réception

Avant tout enlèvement, réception contradictoire sur place de dépôt de la totalité des bois récoltés

ou fourniture de l'intégralité des bons de pesées et bons de transports

Coefficient de conversion : 1m<sup>3</sup> = 0,8 tonne verte = 1,5 m<sup>3</sup> apparent

Au terme de la vidange, les bois stockés plus de 2 mois font l'objet d'une réception contradictoire sur place de dépôt.

Remise en états des traînes, pistes et place de dépôt après exploitation.

Démantèlement soigné des houppiers en brin inférieur de 2 m.

Lot situé sur les communes de SAINT GERVAIS

& Echelle : 10 000

